

# Communiqué no 1

## **La Ruelle « Les Jardins de Limoilou » Aire: 2<sup>e</sup> Avenue - 10<sup>e</sup> Rue — 3<sup>e</sup> Avenue - 9<sup>e</sup> Rue**

### **La réparation de la ruelle et autres informations**

**Québec, le 6 juin 2005.** — Le présent communiqué s'adresse à tous les propriétaires et usagers de La Ruelle « Les Jardins de Limoilou » et vous propose, entre autres choses, un plan de réparation de la ruelle.

#### **1. La ruelle a un nom**

La ruelle a maintenant un nom : **La Ruelle « Les Jardins de Limoilou »**. Une Société sans but lucratif (SSBL) a été formée pour assumer l'administration et l'aménagement de la ruelle pour les prochaines années. Ce nom sera utilisé pour qualifier l'espace ruelle compris dans le quadrilatère 2<sup>e</sup> Avenue - 10<sup>e</sup> Rue — 3<sup>e</sup> Avenue - 9<sup>e</sup> Rue et favorisera l'aménagement de notre ruelle en un endroit paisible, propre, verdoyant de fleurs et d'arbres, et où il fera bon vivre et échanger avec nos voisins.

Les personnes qui se sont portées volontaires pour administrer cette nouvelle Société sont :

Bussière, Gaston	217, 9 <sup>e</sup> Rue
Bernard, Christine	956, 2 <sup>e</sup> Avenue
Filteau, Michel	289, 9 <sup>e</sup> Rue
Masson, Marie-Claude	942, 2 <sup>e</sup> Avenue
Marcoux, Gaston	267, 9 <sup>e</sup> Avenue
Morneau, Maurice	942, 2 <sup>e</sup> Avenue

#### **2. Réparation de la ruelle**

La ruelle est dans un piteux état. L'administration de la ruelle a une solution à vous proposer qui, nous croyons, pourra remédier à cette situation à un prix abordable. Cette solution consiste à gratter la ruelle en profondeur, soit environ de six (6) pouces, et à la niveler. Le coût de ce travail est estimé à 800 \$ incluant les taxes. La collecte de fonds se fera en juin; les travaux, en juillet.

Afin d'amasser ces fonds, nous demanderons 30 \$ par immeuble de trois logements ou de trois condos. Nous sollicitons également les locataires qui utilisent la ruelle pour accéder à leur stationnement à raison de 15 \$ par personne. En ce qui a trait aux propriétaires de la 3<sup>e</sup> Avenue, nous exigeons les mêmes conditions pour effectuer les réparations à l'asphalte, car celle-ci est déjà pavée.

Si à la fin juin, nous n'avons pas reçu de réponses suffisantes et que les fonds nécessaires ne sont pas adéquats, les fonds recueillis seront retournés aux contributeurs, et le projet sera abandonné. Dans tous les cas, nous vous tiendrons informés.

Si la proposition vous convient, faites-nous parvenir, dans les plus brefs délais, un chèque au montant requis, au nom de M. Michel Filteau, 896, 2<sup>e</sup> Avenue, Québec (Québec) G1L 3B8, ou remettez la somme directement à M. Michel Filteau à l'endroit où vous payez les frais de déneigement.

### 3. Site Internet

Les nouvelles et communiqués au sujet de notre ruelle seront publiés sur le site Internet :  
[www.limoilou.com](http://www.limoilou.com)

Nous aurons bientôt un courriel pour la ruelle. Entre-temps, vous pouvez utiliser celui indiqué en bas de ce communiqué.

### 4. Projet d'aménagement de la ruelle

Nous travaillons présentement aux préparatifs d'un projet d'aménagement et de pavage de notre ruelle. Les travaux sont prévus pour l'été 2006. Ce projet fera l'objet d'un autre communiqué prévu pour la fin de l'été. Une consultation auprès des propriétaires des immeubles adjacents à la ruelle se tiendra à l'automne.

Si vous avez des questions au sujet du contenu de ce communiqué, n'hésitez pas à me contacter.

— 30 —

**Source :**

La Ruelle « Les Jardins de Limoilou »  
[www.limoilou.com](http://www.limoilou.com)

**Pour information :**

Maurice Morneau  
Tél. : (418) 524-5915  
[maurice.morneau@videotron.ca](mailto:maurice.morneau@videotron.ca)